

# Tournoi national de tennis de table

## Club Pongiste Fourasin

### samedi 20 avril et dimanche 21 avril 2024

#### **Article 1 : date et lieu**

Le Club Pongiste Fourasin organise le samedi 20 avril et le dimanche 21 avril 2024 un tournoi national de catégorie B homologué sous le n° , à la salle de tennis de table du complexe sportif Roger Rondeaux, rue du Trop Tôt Venu à Fouras (17450).

Organisé sur 24 tables, ce tournoi comportera 16 tableaux. Les matchs seront disputés avec des balles plastiques Tibhar \*\*\* 40+SL fournies par le club.

**Ce tournoi est doté de récompenses pour un montant total de 3200€.**

Des informations sur ce tournoi peuvent être obtenues au 06 78 92 13 86 ou 06 08 98 98 19.

#### **Article 2 : participants**

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés de la FFTT pouvant présenter une licence avec la mention « certificat médical présenté » (version papier ou numérique) ou un certificat médical séparé de moins d'un an.

#### **Article 3 : juge arbitrage**

Le juge-arbitre du tournoi sera Alain Masson (JA3), assisté de Valérie Talon (JA1) et Claude Mécène (JA1). Il sera seul habilité à trancher les litiges non prévus par le présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Les tirages au sort seront effectués sur place le vendredi à 18h pour les tableaux du samedi et le samedi à 18h pour les tableaux du dimanche.

#### **Article 4 : inscriptions**

Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau E.

Les classements pris en compte sont les classements officiels de la 2ème phase.

Les inscriptions se font en ligne sur le site du club : [cpfouras.fr](http://cpfouras.fr)

La limitation du nombre d'engagés par tableau est de 48.

Les joueurs peuvent s'inscrire au maximum :

- le samedi, à trois tableaux de simple et un double, (les inscriptions en double se font seulement sur place).
- le dimanche, à trois tableaux.

Un joueur ne peut pas s'inscrire à deux tableaux débutant à la même heure (E et F, G et H le samedi, M et N le dimanche)

Le prix de l'inscription est :

- tableaux de simple : 8€ à régler par carte bancaire
- tableau de double (par paire) : 8€ sur place.

Les inscriptions débutent le 1er mars.

La clôture des inscriptions est fixée au 19 avril à 18h.

Des inscriptions peuvent également être effectuées, sur place, le samedi, pour les doubles (avant 18h) et pour les tableaux du dimanche.

### **Article 5 : horaires des tableaux et montants des récompenses**

Tab	Horaire	Participants	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> à 8 <sup>e</sup>
A	Sam 9h00	NC à 999	30€	15€	10€	5€
B	Sam 10h00	NC à 1699	60€	30€	15€	10€
C	Sam 11h00	NC à 699	30€	15€	10€	5€
D	Sam 13h00	NC à 1399	60€	30€	15€	10€
E	Sam 14h30	Féminines	150€	75€	40€	20€
F	Sam 14h30	Non numérotés	140€	70€	30€	15€
G	Sam 16h30	NC à 1099	30€	15€	10€	5€
H	Sam 16h30	NC à 1599	60€	30€	15€	10€
I	Sam 19h00	Doubles < 2700	80€	40€	20€	
J	Dim 9h00	NC à 1899	80€	40€	20€	10€
K	Dim 10h00	NC à 799	30€	15€	10€	5€
L	Dim 11h00	NC à 1299	60€	30€	15€	10€
M	Dim 12h30	Toutes séries	300€	150€	75€	40€
N	Dim 12h30	NC à 599	30€	15€	10€	5€
O	Dim 14h00	NC à 899	30€	15€	10€	5€
P	Dim 15h00	NC à 1499	60€	30€	15€	10€

Les 8 premiers de chaque tableau et les quatre premières paires de double seront tenus de se présenter sur les podiums lors de la cérémonie protocolaire, **toute absence valant renoncement aux récompenses.**

Si un tableau comporte moins de 17 inscrits, les récompenses seront réduites de moitié et se limiteront aux quatre demi-finalistes.

### **Article 6 : pointage des joueurs**

Les joueurs devront se présenter pour le pointage au plus tard 30 minutes avant le début de leur premier tableau (15 minutes pour le premier tableau de la journée).

Tout joueur non présent à sa table après le troisième appel de son nom sera éliminé du tableau pour lequel il avait été appelé.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classements que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

**Article 7 : Covid 19**

En raison de la situation épidémique, les consignes sanitaires imposées par le gouvernement et la FFTT seront appliquées.

**Article 8 : déroulement des tableaux**

Les tableaux de simples commenceront par des poules de 3 ou 4 joueurs : les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour la suite du tableau qui se déroulera par élimination directe. Le tableau de doubles se déroulera par élimination directe.

Il n'y aura pas d'interruption entre 12h et 14h.

Tous les matchs se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées). Les parties seront arbitrées par des joueurs de la même poule ou préalablement éliminés d'un tableau ; un arbitrage au plus sera demandé après élimination d'un tableau). Les arbitres devront rapporter la plaquette de la table, la fiche de partie, le crayon et la balle. Le vainqueur de la partie devra s'assurer que le résultat porté sur la fiche de partie est correct.

**Article 9**

Une tenue sportive réglementaire sera exigée. Les shorts et maillots blancs sont interdits. Tout comportement antisportif entraînera l'exclusion immédiate du fautif.

**Article 10**

Le club pongiste fourasin décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol survenu au cours du tournoi.

**Article 11**

Une restauration sera ouverte durant la durée du tournoi.

**La participation au tournoi implique  
l'acceptation des articles du règlement.**